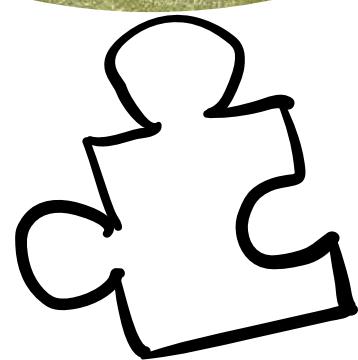
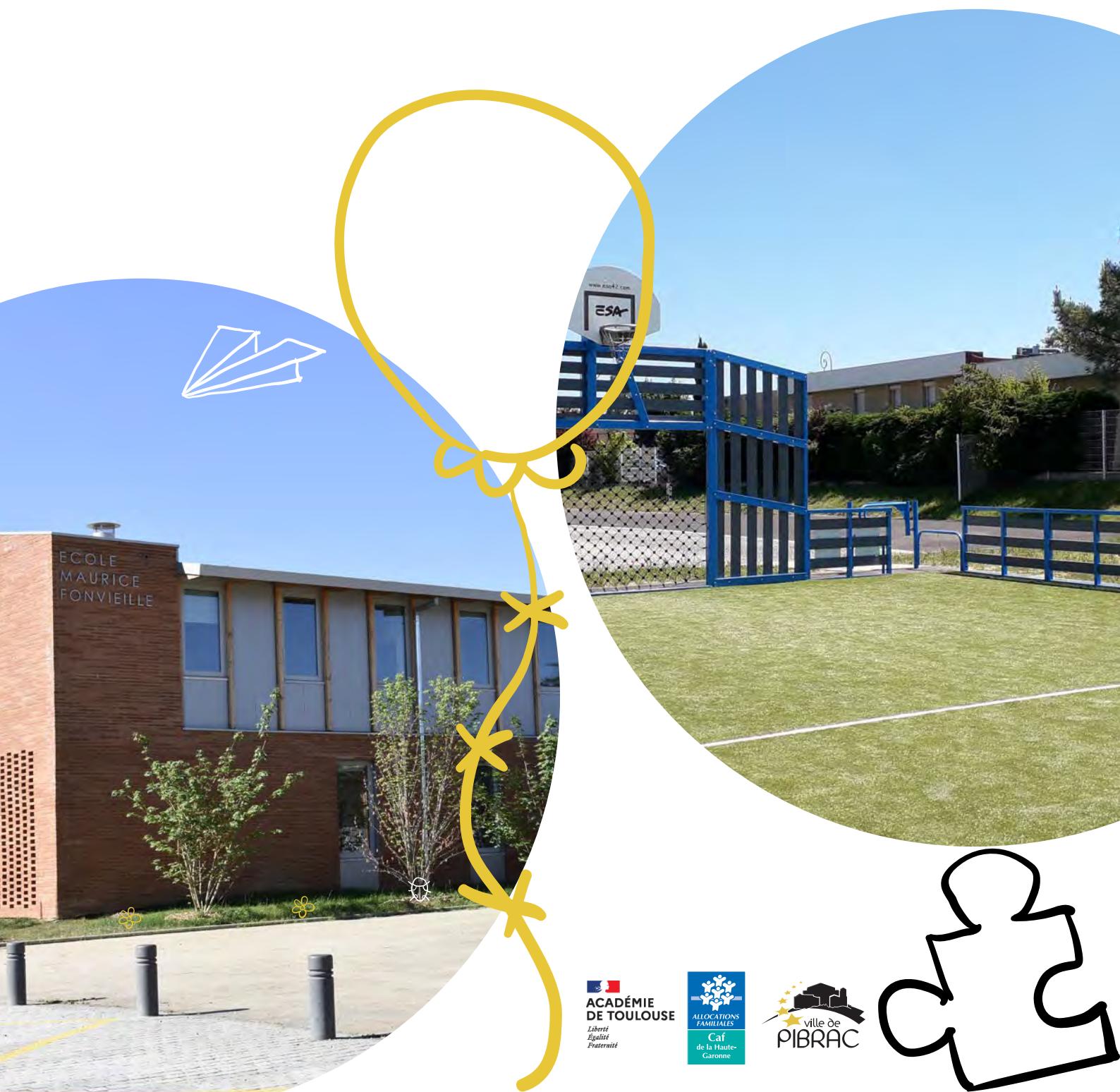
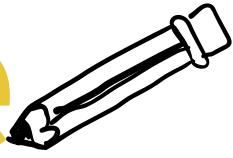
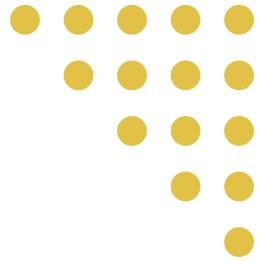


Projet Éducatif de Territoire



|| ÉDITO



Chers collègues élus,
Chers partenaires,
Chers représentants des parents d'élèves,

La Ville de Pibrac est une ville d'accueil et de partage où il fait bon vivre.

Les moyens mis en œuvre sur ce mandat pour construire une politique Enfance-Jeunesse cohérente et concertée témoignent de notre désir de transmettre et de faire vivre ces valeurs essentielles.

L'éducation de nos enfants, de nos jeunes est pour nous une priorité. Nous sommes responsables collectivement du devenir des enfants et des jeunes Pibracais. Ainsi, nous souhaitons porter une politique éducative municipale qui permette à chaque enfant, chaque jeune d'apprendre dans de bonnes conditions, mais aussi de grandir, s'épanouir, découvrir, et agir dans sa ville.

Nous souhaitons mettre en œuvre une politique éducative partagée, qui tient compte de notre histoire et de notre patrimoine, qui valorise nos ressources naturelles, et intègre le dynamisme du tissu associatif local. Aussi, nous avons choisi de co-écrire ce Projet éducatif avec l'ensemble des acteurs de la sphère éducative (Directeurs d'écoles et enseignants, parents d'élèves élus, animateurs, Centre social et culturel, Relais Petite Enfance, MJC, CAF, Inspection académique, etc.).

Cette démarche transversale nous a permis de définir les axes et thématiques prioritaires pour les 3 prochaines années, avec l'objectif d'accompagner chaque enfant, chaque jeune dans sa construction individuelle et collective. Nous souhaitons que nos enfants, nos jeunes grandissent au sein d'une société écologiquement responsable, attentive à l'égalité des droits, et au respect des différences qu'elles soient sociales, culturelles ou intergénérationnelles.

Ainsi le nouveau projet éducatif de territoire s'articule autour de 4 grandes priorités :

- mieux accueillir et informer ;
- renforcer la cohérence et la continuité éducative ;
- favoriser l'éveil civique et citoyens ;
- démocratiser l'accès aux sports, à la culture et aux savoirs.

Et deux grandes thématiques transversales :

- écocitoyenneté, alimentation et bien-être ;
- vivre ensemble, multiculturalité et lutte contre les discriminations.

Ce nouveau Projet éducatif de territoire prendra toute sa valeur dans ses applications concrètes pour l'intérêt des enfants et des jeunes présents sur le territoire.

Merci à celles et ceux qui ont contribué à l'aboutissement de ce travail de réflexion, de concertation et d'écriture.



Camille POUPOUNNEAU
Maire de Pibrac



Fanny PRADIER
Adjointe au Maire
déléguée au Bien Grandir

SOMMAIRE

I. UN PERIMETRE ETENDU	5
II. UN PROJET EDUCATIF COHERENT ET CONCERTE	6
III. UN PROJET ACCESSIBLE ET OUVERT AUX FAMILLES	10
IV. LES DISPOSITIFS EDUCATIFS	12
V. UN PROJET EN DEVELOPPEMENT	13
VI. LES AXES ET THEMATIQUES PRIORITAIRES	14
LES MOBILITES DOUCES	15
ALIMENTATION ET BIEN-ÊTRE	15
REDUCTION DES DECHETS	16
EGALITE FILLES-GARCONS	17
DISCRIMINATIONS	18
VIVRE ENSEMBLE	18
VII. ANNEXES	19
PLAN DE LA VILLE	19
INFOGRAPHIE SUR L'ACCEUIL SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-EXTRASCOLAIRE	20
SCHEMA D'ORGANISATION D'UNE SEMAINE TYPE	21
RESSOURCES DU TERRITOIRE	22



|| I. UN PÉRIMÈTRE ÉTENDU

Le Projet Educatif de Territoire de Pibrac est renouvelé pour une durée de trois ans.

Il concerne l'ensemble du territoire de la Mairie de Pibrac et intègre l'axe «Enfance-Jeunesse»

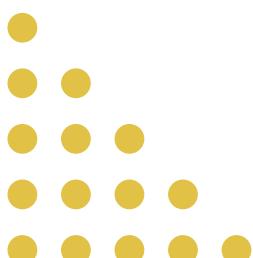
de la Convention territoriale globale ; document cadre qui sera signé avec la CAF fin 2022.

Le périmètre démographique du PEdT a été étendu à la tranche d'âge des 0-3 ans. Les précédents PEdT n'incluaient pas les structures de la Petite Enfance.

Des temps communs d'échanges et de réflexion autour de la notion d'éducation pour les 0-17 ans et sur les moyens à mettre en place pour atteindre les objectifs éducatifs ont permis de dégager une notion de l'Éducation, plus large. En développant les grands objectifs de chaque acteur, il est apparu de nombreux points de convergence dans les fonctionnements, les méthodes de travail, les outils pédagogiques et également le rôle des différents acteurs éducatifs auprès de l'enfant et du jeune.

Les connaissances respectives des différents acteurs ont permis de réfléchir à des actions communes visant à accompagner le public du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte. Avec le **souhait de mettre un place un Projet Éducatif de Territoire pour les 0-17 ans**, la ville de Pibrac met en avant l'importance de créer du lien entre les acteurs, entre les structures et entre tous les partenaires du territoire. Tous les acteurs de la sphère éducative ont ainsi proposé des projets « passerelles » pour accompagner l'enfant et le jeune dans la transition des différentes étapes de la vie.

Les politiques éducatives mises en place concernent à la fois le temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, avec **une attention toute particulière pour les passerelles et les transitions entre les différents temps.**



II. UN PROJET ÉDUCATIF COHÉRENT ET CONCERTÉ

Les ateliers participatifs mis en place pour co-écrire le Projet Educatif de Territoire (PEdT) ont permis de construire un outil partagé et validé par l'ensemble des acteurs de la coéducation, présents sur le territoire. L'objectif liminaire à chacune des démarches partenariales engagées était de proposer un parcours éducatif cohérent et de qualité avant, pendant et après l'école, pour les enfants de 0 à 17 ans scolarisés sur le territoire.

UNE DÉMARCHE PARTENARIALE



AU SERVICE DES ENFANTS ET JEUNES PIBRACAIS

Les démarches de diagnostic engagées de façon conjointe, dans le cadre du PEdT et de la CTG ont amené les élus à s'interroger sur la **politique Enfance-Jeunesse à mettre en œuvre** sur le territoire de Pibrac.

Il a été décidé de relancer le marché Enfance (CLAS-ALAE) qui arrivait à échéance et d'impulser une nouvelle dynamique auprès de la jeunesse, mobilisant une cellule de pilotage «Enfance Jeunesse» chargée entre autres, de construire une stratégie opérationnelle en faveur de la jeunesse qui s'appuierait sur les ressources (City Stade, Lab'Art) et les acteurs du territoire (TMP, Médiathèque, MJC, Centre social).

Avec le souhait de mettre un place un Projet éducatif de Territoire pour les 0-17 ans, la ville de Pibrac met en avant l'importance de **créer du lien entre les acteurs, les structures et tous les partenaires du territoire** à même de proposer des actions « passerelles » visant à accompagner l'enfant et le jeune dans les phases de transition, sur une journée, sur une année et au cours des différentes étapes de la vie. C'est ainsi qu'il a semblé opportun d'intégrer l'âge préscolaire au Projet éducatif de Territoire.

Enfin, lors des différents ateliers participatifs qui ont ponctué le 1^{er} semestre 2022, les partenaires présents ont pu relever leurs points de convergence, tant au niveau des méthodes de travail et des outils pédagogiques, que des missions d'accompagnement auprès de l'enfant et du jeune.

En favorisant l'interconnaissance entre partenaires, nous avons ainsi pu **réfléchir à des actions communes** visant à accompagner le public du plus jeune âge jusqu'à l'âge adulte.

RESPECTUEUSE DES RYTHMES DE L'ENFANT

Lors de la réforme des rythmes scolaires, la ville de Pibrac a fait le choix de **prendre en compte les données en chronobiologie** qui invitait alors les professionnels de l'enfance à privilégier un rythme de travail sur 4.5 jours. Ceci est d'autant plus important pour les enfants présentant des troubles des apprentissages (incapacité à se concentrer sur des journées longues) et dont le nombre augmente chaque année.

De plus, la semaine de 4.5 jours permet, dans le cadre du PEdT, de favoriser la mise en place d'un Projet Educatif de Territoire cohérent et concerté avec une ouverture culturelle et sportive pour tous, certains enfants ne pratiquant par ailleurs aucune activité extrascolaire.

Cette question du rythme scolaire a fait l'objet de discussions lors des conseils d'école de décembre 2021. Mais le passage à un temps de travail à 4 jours n'a pas suscité d'adhésion majoritaire. En effet, un tel changement entraînerait des journées plus longues avec des activités extra scolaires tardives, ce qui va à l'encontre du bien-être des plus jeunes ou des enfants présentant des troubles de l'apprentissage.



PILOTÉE ET COORDONNÉE PAR LA VILLE

LE COMITÉ DE PILOTAGE

MISSIONS

- Définir le cadre et les orientations éducatives qui serviront de lignes directrices pour les choix à effectuer.
- Être force de proposition pour l'autorité décisionnaire. Ces propositions pourront émaner de l'ensemble des participants.
- Traiter les dysfonctionnements qui ne trouvent pas de résolution au quotidien.
- Evaluer les actions menées, ce qui sous-entend que des critères d'évaluation auront été définis.
- Être un vecteur de communication dans ses dimensions descendantes et ascendantes.

COMPOSITION

- Conseil départemental de Haute-Garonne
- CAF de Haute-Garonne.
- Rectorat.
- Elus (Maire, élues de référence, élue mission transversale).
- DGS.
- Coordonnateur PEdT.
- Agents communaux référents (restauration, enfance, petite enfance).
- Inspecteur de circonscription EN.
- Directeurs écoles.
- Principaux collèges.
- Principal Lycée.
- Directeurs ALAE.
- Service/Acteurs Jeunesse.
- Représentants parents élèves.
- Les intervenants extérieurs.
- (Associations, bénévoles, etc.).

RÔLE DE CHACUN

Coordonnateur PEdT :

- Préparer la réunion et les éléments à traiter
- Favoriser les échanges et les prises de décisions.
- Rédiger le compte-rendu.

Les élus sont garants du respect du projet de mandature.

Les responsables de site et les intervenants effectuent des retours sur ce qui se passe sur le terrain.
Les parents d'élèves donnent leur avis sur l'organisation et sont les représentants des enfants et jeunes.

Les partenaires institutionnels sont garants du cadre réglementaire et des préconisations émises dans les conventions PEdT.

FRÉQUENCE

2 par an/début et fin d'année

COPIL de rentrée

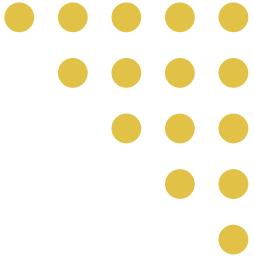
- Présentation du PEdT.
- Présentation de l'organisation, des équipes, des activités.
- Définition des objectifs pour l'année à venir et des modalités de leur évaluation.

COPIL de fin

- Bilan de l'année.
- Perspectives n+1.



LE COMITÉ TECHNIQUE ET LES GROUPES DE SUIVI



MISSIONS

- Assurer la mise en œuvre opérationnelle et le suivi du PEdT au quotidien.
- Il peut se réunir dans son ensemble ou seulement en groupes projets.
- Construire, mettre en œuvre et évaluer les projets.

COMPOSITION

- Elus de référence (Petite enfance-enfance-jeunesse).
- Coordinateur PEdT.
- Agents communaux référents (restauration, enfance, petite enfance).
- Directeurs ALAE.
- Service/Acteurs Jeunesse.
- Directeurs écoles.
- Principaux collèges.
- Principal Lycée.
- Coordonnateurs PEdT.
- Agents communaux référents concernés.
- Partenaires associatifs.
- Intervenants.

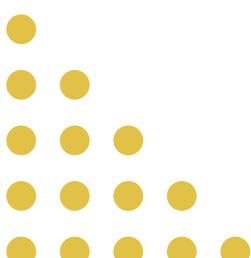
FRÉQUENCE

- 4 fois par an avant ou après chaque période de vacances (octobre/février/avril/juin).
- En fonction des besoins.

EN COHÉRENCE AVEC LES AUTRES POLITIQUES CONTRACTUELLES

Enfin, le choix a été fait de **coordonner le Projet Educatif de Territoire en lien avec les autres instances partenariales du territoire** : le PEdT fait partie intégrante de la Convention Territoriale Globale qui sera signée à la fin de l'année 2022. En effet, l'axe Enfance-Jeunesse de la CTG intègre les éléments de diagnostic, les préconisations et la feuille de route du PEdT.

De plus, plusieurs thématiques prioritaires du PEdT sont également prises en compte dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) : le vivre ensemble et la lutte contre les discriminations ; le développement des mobilités douces et la sécurité routière ; la parentalité numérique.



II. UN PROJET ACCESSIBLE ET OUVERT AUX FAMILLES

L'ACCESSIBILITÉ

L'accessibilité est un terme initialement relatif au monde du handicap puis étendu à d'autres domaines. On parle notamment d'accessibilité financière ou encore géographique.

L'ACCESSIBILITÉ LIÉE AU HANDICAP

Un des objectifs de ce nouveau PEdT est de permettre l'inclusion des enfants en situation de handicap.

Pour y parvenir, il conviendra de proposer tout au long de l'année, **des actions de sensibilisation visant à favoriser la compréhension du handicap** et l'acceptation des différences : repas solidaires, débats, journée du handicap parents-enfants en associant l'ensemble des acteurs de la sphère éducative.

De plus, un accueil spécifique (scolaire-périscolaire) pourra être proposé aux familles ayant un enfant en situation de handicap.

Enfin, la rédaction d'une charte commune autour du handicap (de la petite enfance à l'âge adulte) permettrait de construire le socle d'une véritable inclusion.

L'ACCESSIBILITÉ GÉOGRAPHIQUE

Le territoire de Pibrac est très étendu.

Le Centre historique concentre aujourd'hui encore, une grande partie des services et des équipements.

Ainsi, le Relais Petite Enfance, les écoles maternelle et élémentaire du Bois de la Barthe, le Collège du Bois de la Barthe, et l'Etablissement privé de La Salle sont situés à proximité des équipements sociaux, culturels et sportifs de la Ville.

Les écoles maternelle et élémentaire Maurice Fonvieille (déménagement à la rentrée 2022) et le Lycée Nelson Mandela situés au Sud-Ouest de la ville sont en revanche éloignés des lieux de pratique des activités périscolaires et extrascolaires.

Le PEdT aura pour objectif de contourner ces obstacles géographiques en favorisant l'usage de déplacements doux sur le temps périscolaire. Ces déplacements doux permettront de parler des problèmes de santé liés à la sédentarité, de travailler sur la sécurité routière et le vivre

ensemble, d'aborder la question de la pollution liée à l'usage de la voiture ou de travailler sur l'autonomie.

L'ACCESSIBILITÉ FINANCIÈRE

Pour certaines familles, il est impossible d'envisager l'inscription des enfants sur des activités périscolaires ou extrascolaires. C'est pourquoi, en sus d'une politique tarifaire (ALAE-Restauration scolaire-Centre de loisirs) établie en fonction du quotient familial, les familles peuvent également solliciter une aide financière du CCAS.

Enfin, il a été décidé de rendre l'adhésion au CLAS gratuite dès la rentrée 2022 pour que l'accessibilité financière ne soit pas un frein à l'accompagnement des enfants ayant des difficultés scolaires.

L'accessibilité financière fera l'objet d'une attention particulière tout au long du PEdT.



LE LIEN AVEC LES FAMILLES

Les ateliers préalables à l'écriture du PEdT ont pointé la nécessité d'une information coordonnée et concertée auprès des familles.

L'INFORMATION

L'accueil et l'information auprès des familles sera coordonné par une cellule de pilotage Enfance Jeunesse (révision du Règlement intérieur avec le prestataire enfance jeunesse, écriture d'une charte d'accueil et d'information partagée avec les équipes, les enfants et les parents, etc.)

Il est par ailleurs envisagé de mettre en place une journée d'accueil pour les enfants primo-reentrants et leurs parents (Petite section, CP) afin d'informer les familles sur les différents temps de l'enfant, les activités périscolaires et extra-scolaires mises en œuvre sur le territoire, en présence des acteurs éducatifs concernés.

L'IMPLICATION

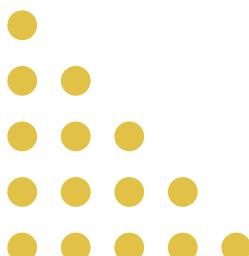
Il y a un véritable enjeu sociétal à **travailler sur l'implication des parents et l'accompagnement de la parentalité, de la petite enfance à l'âge adulte**. Il s'agit d'une thématique transversale abordée au sein de nos différentes politiques contractuelles (CLSPD, PEdT, CTG).

Aussi, avons-nous mis un point d'honneur à impliquer les parents dès l'écriture du PEdT (réunion de lancement, réunions d'information sur le marché Enfance-Jeunesse, ateliers participatifs).

Les parents seront ensuite invités à s'impliquer dans la suite de la démarche (animation d'un atelier par un parent, implication de parents dans la communication, implication de parents dans l'évaluation, repas partagés, ALAE ouvert, etc.)

Ce nouveau PEdT devra **soutenir l'implication des parents et mettre en place des espaces de réflexion et d'échanges** : rendez-vous réguliers accessibles à tous les parents et personnels en coéducation ; proposition d'ateliers parents-enfants pendant l'ALAE ; mobilisation de parents volontaires pour partager leur savoir-faire ou accompagner les professionnels dans la mise en œuvre des activités.

Il s'agira également **d'accompagner les parents dans leur parentalité** : poursuite des actions en liens avec la thématique des 1000 premiers jours, propositions d'actions éducatives (information-prévention), réflexion autour de l'Ecole ouverte aux parents pour faciliter l'implication de parents allophones ou éloignés de l'Institution scolaire, etc.



IV. LES DISPOSITIFS ÉDUCATIFS

L'ETUDE SURVEILLEE

L'étude surveillée est proposée aux enfants des écoles élémentaires deux fois par semaine après la classe. Réservée prioritairement au cycle 3, elle permet aux élèves de faire leur travail personnel, sous la surveillance d'enseignants. L'accès à ce service, financé par la Ville est proposé gratuitement aux familles.

LE CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ (CLAS)

Le contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) désigne l'ensemble des actions visant à offrir, aux côtés de l'École, l'appui et les ressources dont les enfants ont besoin pour réussir à l'École.

Les actions développées dans le cadre de l'accompagnement à la scolarité contribuent à l'égalité des chances et à la prévention de l'échec scolaire.

Par des stratégies diversifiées et une pédagogie du détour, l'accompagnement à la scolarité vise à :

- Aider les jeunes à acquérir des méthodes, des approches, des relations susceptibles de faciliter l'accès au savoir.
- Élargir les centres d'intérêt des enfants et adolescents, promouvoir leur apprentissage de la citoyenneté par une ouverture sur les ressources culturelles, sociales et économiques de la ville ou de l'environnement proche.
- Valoriser leurs acquis afin de renforcer leur autonomie personnelle et leur capacité de vie collective.
- Accompagner les parents dans le suivi de la scolarité des enfants.

A Pibrac, le CLAS s'adresse aux élèves du cours préparatoire à la 3^{ème}. Il tisse également des liens avec les écoles, les parents et les partenaires du territoire.

coordonnateur de la veille éducative et élus en les mettant en réseau, sans confusion des responsabilités et des rôles de chacun. Elle anticipe, au niveau local, sur les conséquences des situations d'échec et instaure une continuité éducative. Il s'agit de tout entreprendre pour la réinsertion scolaire, et, lorsque cela n'est pas possible, de construire pour chaque jeune un parcours individuel organisé autour d'un emploi du temps structurant, d'un lieu d'accueil et d'un projet.

La cellule de veille éducative réunit localement, les équipes éducatives des établissements scolaires avec les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion, de la santé et éventuellement les élus pour établir un état des lieux sur la commune, repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, préparer les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. La mise en place de la veille éducative doit être l'occasion de développer le parrainage des jeunes en difficulté par des adultes de la Ville et de renforcer, au niveau local, les actions de soutien de la parentalité.

A la différence d'autres instances partenariales, il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes. Cela suppose bien entendu que les différents intervenants s'accordent sur le respect de règles déontologiques communes. Une charte déontologique visant à cadrer l'échange d'informations sera rédigée et signée par l'ensemble des parties prenantes.

Le Maire est le garant de la démarche de veille éducative. Un coordinateur de la veille éducative aura pour mission d'organiser le travail en commun des acteurs, d'assurer la mobilisation de ces intervenants pour examiner les situations individuelles et leur apporter une réponse adaptée et de promouvoir le suivi et l'évaluation des actions.

LA VEILLE ÉDUCATIVE



Dans la continuité des dispositifs éducatifs déjà en place, la Ville de Pibrac a fait le choix de mettre en place un dispositif de veille éducative sur son territoire pour limiter les phénomènes de décrochage scolaire et accompagner au mieux les jeunes « NEETS » dans la construction de leur parcours individuel.

Ce dispositif s'appuie sur les compétences des différents partenaires de l'action éducative : parents, enseignants,



V. UN PROJET EN DÉVELOPPEMENT

PEDT 2018 - 2021 = LE BILAN

- Une diversification de l'offre au niveau du public préscolaire notamment grâce aux actions mises en œuvre par la Médiathèque et le Relais Petite Enfance en lien avec d'autres partenaires (ALAE, Crèches, MAM, Assistantes maternelles, prestataires extérieurs, etc.).
- La mise en place de permanences hebdomadaires du service jeunesse au sein du collège public.
- Le développement d'actions pédagogiques transversales et intergénérationnelles associant le service jeunesse, le centre social et les associations.

UNE CONSTRUCTION PARTAGÉE = LE FUTUR PEDT

Les temps de travail partagés proposés dans le cadre des ateliers du PEdT et de la CTG ont fortement contribué à :

- La construction d'une véritable **transversalité entre les dispositifs de politiques contractuelles** (CTG, PEdT, CLSPD).
- L'amorce d'une **implication plus forte des parents** dans le projet (participation des parents d'élèves à l'écriture du nouveau PEdT).
- Le déploiement d'actions visant à soutenir les parents dans leur rôle éducatif.
- L'engagement d'une réflexion commune autour d'un **accompagnement concerté des enfants-familles fragilisés** (veille éducative, CLAS, CCAS).

PRIORITÉS DU PEDT 2022-2025

Ce nouveau PEdT nous permettra de poursuivre les dynamiques éducatives collectives en continuant à développer la transversalité entre les services municipaux et le partenariat avec les associations et les parents.

Nous avons également pour ambition de **déployer une offre d'actions éducatives cohérente, concertée et coordonnée**, en tenant compte des différents dispositifs contractuels mis en place sur le territoire. Nous souhaitons à cet effet, capitaliser et valoriser les ressources et richesses du territoire (équipements, patrimoines, nature, associations)

Il conviendra également **d'engager une réflexion et un plan d'action global autour de l'offre jeunesse** : une politique jeunesse, un projet, un lieu, un évènement par et pour les jeunes.

Enfin, une attention particulière sera portée sur **l'accueil et l'information auprès des familles et à leur implication dans les projets** mis en œuvre.

Concernant les thématiques à travailler, elles seront en lien avec les sujets qui questionnent aujourd'hui notre société et donc notre territoire. Nous tenons en effet, à mettre l'accent sur le rôle citoyen du Projet éducatif de Territoire.

Ainsi, nous avons un véritable enjeu de territoire quant au **développement des mobilités douces**, d'une part parce que la circulation dense sature la Ville au quotidien mais surtout parce qu'il y a un véritable enjeu environnemental et de santé à privilégier la marche, le vélo ou tout autre mode de déplacement doux dès lors que des actions de prévention adaptées ont été pensées pour apprendre à partager les espaces de circulation de manière respectueuse et sécurisée.

Il est également proposé de mettre l'accent sur **l'éducation au « bien manger »** pour sa santé en diversifiant son alimentation, en privilégiant les aliments non transformés, issus de l'agriculture bio ou produits en agriculture raisonnée mais également en circuit court pour limiter notre impact écologique et soutenir une agriculture locale.

Cet impact sur l'environnement peut également être maîtrisé grâce à une gestion optimisée de notre production de déchets (restauration scolaire, activités manuelles, sensibilisation au zéro déchet) mais également du tri et du retraitement.

Enfin, une attention particulière sera portée sur **le vivre ensemble, l'égalité des genres, le respect des différences et la lutte contre les discriminations**. A travers ce projet éducatif, il s'agit de porter une démarche collective en faveur de la mixité des publics qui permet à tous les enfants et les jeunes de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. Les activités qui seront proposées devront ainsi mettre l'accent sur l'acquisition de l'expérience de la rencontre, de l'ouverture culturelle et de la mixité pour faire vivre et partager les valeurs de la République et les pratiques démocratiques.

VI. LES AXES ET THÉMATIQUES PRIORITAIRES

LES AXES

L'inclusion des enfants en situation de handicap	L'accompagnement de la mixité sociale	Mise en place d'outils pour pallier	Développement d'actions visant à encourager le devoir de mémoire et l'engagement
INFORMER ET ACCUEILLIR		EVEIL CIVIQUE ET CITOYEN	
La construction d'une politique d'information à destination des familles	La création d'espaces de réflexion, d'échanges et d'engagement pour les parents	Prévention des risques de discrimination et sensibilisation à la gestion de conflits	Développement de projets visant à promouvoir le respect et la protection de l'environnement
COHÉRENCE ET CONTINUITÉ ÉDUCATIVE		SPORT CULTURE	
Une coordination des acteurs locaux tenant compte des différents dispositifs en place	L'interconnaissance et la coopération entre les acteurs de la coéducation citoyen	La démocratisation par le jeu	Les livres partout et pour tous
La prise en compte des besoins de l'enfant et la continuité entre les différents temps	L'implication des parents dans les projets	L'ouverture culturelle par les arts vivants	Le sport pour se sentir bien

ÉCOCITOYENNETÉ ALIMENTATION BIEN-ÊTRE

MOBILITÉS DOUCES

QUELQUES EXEMPLES PAR THÈME



« A pieds joints dans la passé »

Rallye historique piéton dans Pibrac (élémentaire et collège), en partenariat avec association locale.



« Petits petons »

Des balades visant à sensibiliser les petits (maternelle-cycle 2) aux modes de déplacement doux et à les aider à se déplacer en ville en toute sécurité.



« Fresques mobilité »

Création de fresques, totems et silhouettes pour rendre l'école plus visible à partir de la route et pour motiver les automobilistes de rouler lentement aux alentours de l'école (ALAE maternelle et élémentaire).



« Marchons durable avec le Pédibus »

Les élèves découvrent les bienfaits de la marche et de la mobilité douce. Ils (re)découvrent le quartier de leur école. En observant la qualité environnementale, ils apprennent à se déplacer en toute sécurité. L'animation est aussi l'occasion de découvrir la carte géographique, ses éléments constitutifs et de s'initier à sa lecture.



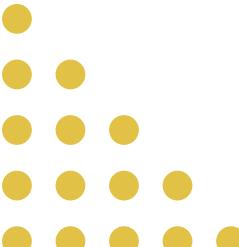
« Atelier cyclo »

Des balades visant à sensibiliser les petits (maternelle-cycle 2) aux modes de déplacement doux et à les aider à se déplacer en ville en toute sécurité.



« Atelier savoir rouler

Création de fresques, totems et silhouettes pour rendre l'école plus visible à partir de la route et pour motiver les automobilistes de rouler lentement aux alentours de l'école (ALAE maternelle et élémentaire).



ALIMENTATION ET BIEN-ÊTRE

L'éducation à l'alimentation dispensée à l'école participe aussi à la lutte contre le gaspillage alimentaire et à la prévention du surpoids et de l'obésité.

L'éducation à l'alimentation a plusieurs dimensions qui peuvent être d'excellents supports au déploiement d'activités :



« L'alimentation-nutrition »

Manger équilibré pour être en bonne santé.



« L'alimentation-culturelle »

Les enfants et les jeunes peuvent découvrir, à travers l'étude de la gastronomie, un art de vivre, la découverte de pratiques culinaires différentes d'un pays à l'autre, la reconnaissance d'un patrimoine culturel immatériel par l'UNESCO, etc.



« L'alimentation-environnement »

La gestion du gaspillage et des pertes alimentaires, les modes de production agricoles, la performance économique et environnementale, constituent également des enjeux d'avenir dans le cadre d'une responsabilité collective. Cette dimension s'inscrit parfaitement dans le cadre du projet de ferme agricole que la Ville souhaite mettre en place pour fournir la restauration scolaire en produits bio et en circuit court, tout en développant des actions pédagogiques in-situ.



« L'alimentation-géopolitique »

Pour le cycle 3 et le cycle 4 : l'alimentation de qualité en quantité suffisante pour tous les êtres humains est un enjeu mondial qui interroge les pratiques agricoles, etc.

Le temps des repas et des goûters seront des moments privilégiés pour mettre en œuvre ces actions.

Les acteurs de la coéducation peuvent s'appuyer sur un certain nombre de ressources pour mettre en œuvre des projets, dont le Plan national nutrition santé, le jardin pédagogique, les acteurs associatifs du territoire. Enfin, il est également possible de s'inspirer des actions réalisées par des acteurs associatifs spécialisés pour développer des activités adaptées¹.

RÉDUCTION DES DÉCHETS

L'objectif est d'amener les enfants, les jeunes et l'ensemble des acteurs en coéducation à réfléchir, collecter, analyser et faire des établissements scolaires des lieux exemplaires dans la lutte contre les déchets. L'éducation à l'écocitoyenneté passe par les enfants.



Ramassage de déchets.



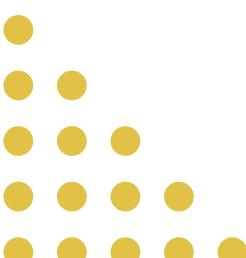
Expériences permettant de prendre conscience du temps de dégradation des déchets.



Jeux autour du tri sélectif.



Informer et communiquer pour favoriser les pratiques éco-responsables : gourdes v/s bouteilles, goûter « zéro déchet ».



VIVRE ENSEMBLE MULTICULTURALITÉ LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS



ÉGALITÉ FILLES-GARCONS



A l'école et dans l'entreprise, les filles/femmes intègrent de plus en plus les études supérieures. Les filles/femmes sont de plus en plus nombreuses à intégrer les filières scientifiques. Les filles/femmes sont de plus en plus nombreuses à travailler. Les filles/femmes choisissent de plus en plus le métier de cadre.

Et pourtant des inégalités et des stéréotypes perdurent...

Les filles sont majoritaires dans les filières littéraires et en sciences humaines, et restent sous-représentées dans les filières scientifiques et techniques. Les femmes valorisent moins leurs diplômes sur le marché du travail. Les femmes se dirigent vers des filières moins porteuses d'emploi. Les femmes occupent moins souvent le statut de cadre que les hommes.

L'Éducation reçue dans la famille, à l'école, à travers les médias « favorise » la mise en place de stéréotypes sexués. Si certaines différences filles/garçons, femmes/hommes proviennent de la biologie, la plupart sont construites voire renforcées par l'Éducation.

Des activités pédagogiques pour lutter contre les idées reçues.

L'égalité filles-garçons est une dimension à intégrer au quotidien, dans tous les apprentissages, toutes les activités ce qui suppose d'interroger autant les savoirs à transmettre, que la façon dont les enfants et les jeunes vont se les approprier. Grâce au PEdT, il s'agit de proposer des actions visant à identifier les clichés pour ne pas les reproduire.



La danse c'est pour les filles



Les garçons sont des scientifiques



Il y a des métiers pour les garçons



Les sports de combats... c'est pour les garçons



Les filles sont littéraires



Il y a des métiers que pour les garçons

DISCRIMINATIONS

La lutte contre toutes les formes de discriminations constitue l'une des missions essentielles de l'Ecole et une des priorités de notre Projet Educatif de Territoire :

- S'opposer aux discours haineux pouvant découler de comportements discriminatoires.
- Déconstruire les préjugés pour faire évoluer les mentalités.
- Accepter l'altérité en partageant concrètement les valeurs républicaines d'égalité et de fraternité

Cette lutte contre les discriminations passe des actions de sensibilisations, des activités pédagogiques mais également pour ce qui concerne le handicap, par des mesures spécifiques pour un accueil inclusif.

Se mettre en situation, expérimenter des nouvelles sensations, jouer ensemble pour voir le handicap d'une autre façon.

Exemples :



Repas dans le noir ou yeux bandés.



Parcours en fauteuil.



Discuter avec un casque anti-bruit.



Suivre les instructions à la chaîne sans laisser le temps d'accomplir.



Loto tactile, loto des odeurs

Le racisme abordé sous différents aspects en fonction de l'âge.

Exemples :



L'arbre à contes

Reunir les enfants autour d'un conte (Le vilain petit canard par exemple) et discuter de la différence.



Groupe des couleurs

Les enfants se répartissent en trois groupes aléatoires et une couleur est assignée à chaque groupe : le groupe vert reçoit un traitement royal, le groupe orange un traitement normal et le groupe rouge un moins bon traitement. Par exemple, le groupe vert reçoit un bonus spécial pour son repas, tandis que le groupe orange a un repas normal et que le groupe rouge doit préparer seul son repas et nettoyer toutes les tables.



Création d'un flip book

Pour reconnaître et célébrer la différence.



Racisme et publicité

Débat pour les collégiens et lycéens.

L'homophobie : en parler pour prévenir (Collège-Lycée)

Les jeunes sont souvent la cible de stéréotypes, de préjugés et il est aussi fréquent qu'ils subissent des discriminations à cause de leur orientation sexuelle. On parle alors d'homophobie. L'homophobie englobe toutes les manifestations de discrimination, de rejet, d'exclusion ou de pratiques fondées sur l'homosexualité, réelle ou supposée. Ces discriminations fondées sur l'orientation sexuelle sont interdites par la loi et il est indispensable de réfléchir aux moyens de lutter contre ce phénomène.

Une fois de plus, les livres, les médias et les réseaux sociaux sont d'excellents supports pour aborder cette forme de discrimination. Il est également possible de s'appuyer sur une filmographie importante ou des témoignages avec l'appui d'associations spécialisées (ex : Contact) pour ouvrir le débat.

VIVRE ENSEMBLE

Travailler autour du vivre-ensemble permet de favoriser la cohésion et le respect.

L'habileté émotionnelle et relationnelle

Les activités d'éducation émotionnelle et relationnelle permettent de développer chez les enfants des compétences de communication verbale et non verbale, d'empathie et de coopération. Quand elles sont proposées dans un cadre régulier elles participent à construire plus de cohésion et de respect entre les enfants/les jeunes, et participe à la qualité du climat scolaire.

Bien dans mon corps

Un constat revient souvent : les élèves sont fatigués, ils ont du mal à se concentrer et à fixer leur attention.

La relaxation, le yoga ou encore la sophrologie peuvent aider les enfants à se recentrer sur les apprentissages.



Le banc de l'amitié



Mon humeur du jour



Portrait chinois



Se faire des amis... mode d'emploi



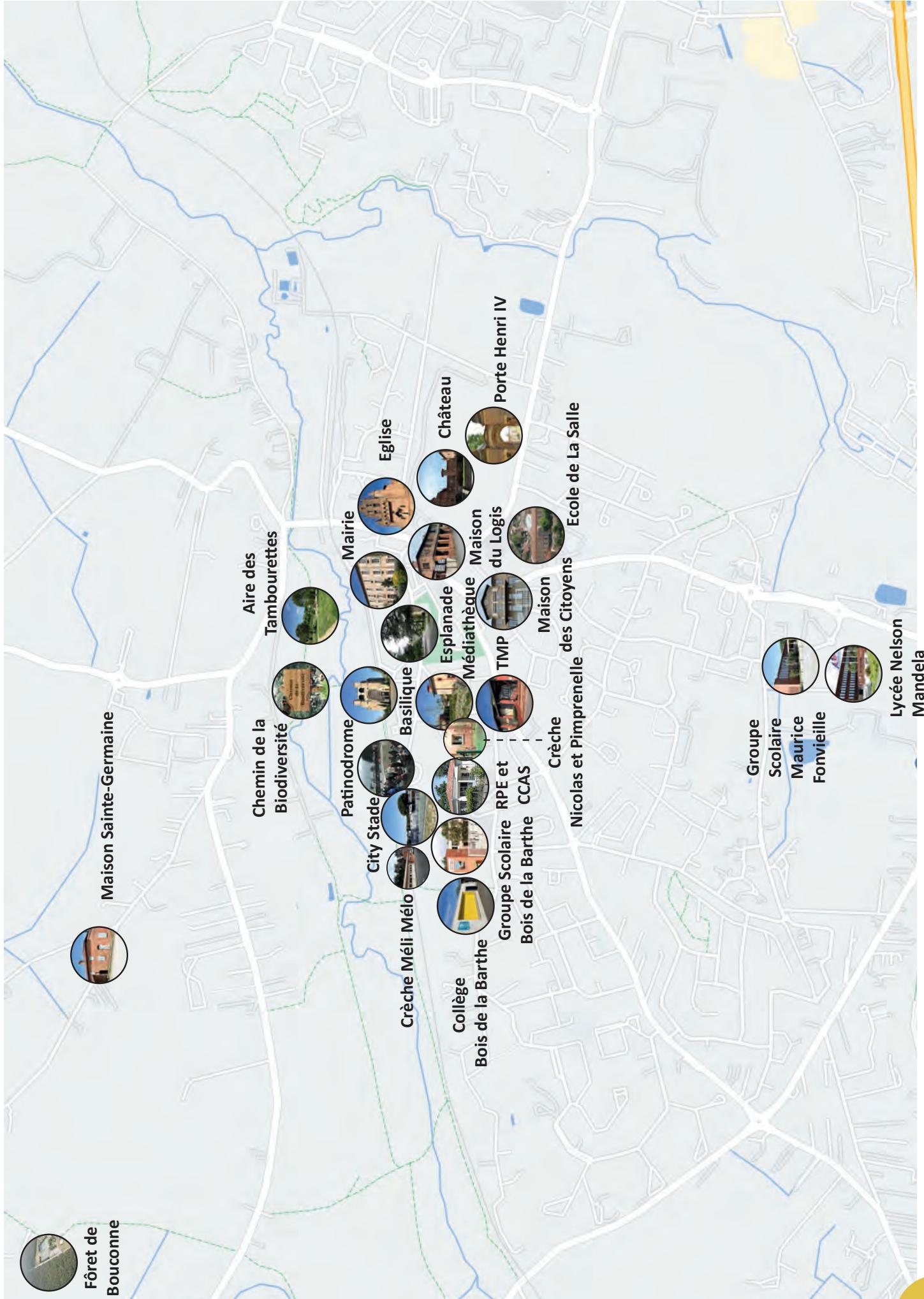
Ateliers philo



Petits bonheur

VII. ANNEXES

ANNEXE 1 : PLAN DE LA VILLE



ANNEXE 2 : INFOGRAPHIE SUR L'ACCEUIL SCOLAIRE-PERISCOLAIRE-EXTRASCOLAIRE POUR LES ÉCOLES MATERNELLES ET ÉLEMENTAIRES

RENTRÉE 2022
Que peut faire mon enfant hors temps scolaire ?

Éducation

ALAE Accueil de Loisirs Associé à l'Ecole
7H30 à 8H35 - 11h45 à 13h35 - 16h à 18h30
Une passerelle entre les différents temps de l'enfant.
Animations dans le cadre du PEDT (Projet Éducatif De Territoire).

GARDERIE
11h45 à 12h30
Chaque mercredi dans votre école maternelle et élémentaire.

L'ETUDE
16h15 à 17h - 2x/semaine pour les élèves du CP au CM2.
PRIORITÉ AUX CLASSES DE CM

CLAS Contrat Local d'Accompagnement à la Solidarité
2 fois par semaine
Un dispositif d'accompagnement méthodologique du CP à la 3ème.

Loisirs

CLUBS D'ACTIVITÉS

- Auprès des associations pibracaises.
Liste des associations pibracaises sur www.ville-pibrac.fr rubrique Vie Associative
- Animations jeunesse avec la MJC Pibrac :
05 62 13 50 46
mjc.pibrac@orange.fr

CENTRE DE LOISIRS DE BOUCONNE

Mercredi et vacances scolaires

L'ACCUEIL DE LOISIRS - SÉJOURS ENFANTS ET ADOS

Mercredi après l'école jusqu'à 18h15.
Vacances scolaires de 7h30 à 18h15.

CONTACT
05 61 85 83 12 | syndicat@bouconne.fr

ANNEXE 3 : SCHÉMA D'ORGANISATION D'UNE SEMAINE TYPE POUR LES 3 - 11 ANS

SCHÉMA D'ORGANISATION D'UNE SEMAINE TYPE POUR LES 3-11 ANS

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
7H30-8H35 ALAE	7H30-8H35 ALAE	7H30-8H35 ALAE	7H30-8H35 ALAE	7H30-8H35 ALAE
8H35-8H45 ACCUEIL EN CLASSE				
8H45-11H45 TEMPS SCOLAIRE				
11H45-13H35 RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE	11H45-13H35 RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE	11H45-13H35 RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE	11H45-13H35 RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE	11H45-13H35 RESTAURATION SCOLAIRE/ALAE
13H35-13H45 ACCUEIL EN CLASSE				
13H45-16H00 TEMPS SCOLAIRE				
16H00-18H30 GOÛTER-ALAE	16H00-18H30 GOÛTER-ALAE	16H00-18H30 GOÛTER-ALAE	16H00-18H30 GOÛTER-ALAE	16H00-18H30 GOÛTER-ALAE

ANNEXE 4 : RESSOURCES DU TERRITOIRE

EQUIPEMENTS

2 stades (1 terrain d'honneur et 1 terrain d'entraînement, et 1 terrain synthétique)	Sentiers balisés	2 écoles maternelles publiques
1 salle polyvalente	Sentiers de la biodiversité	2 écoles élémentaires publiques
1 salle des ainés	Jardin pédagogique	1 cuisine centrale
2 gymnases	1 base de loisirs	2 cuisines satellites
1 mur d'escalade	2 aires de jeu	1 collège public
1 dojo	1 Lab'art	1 lycée public
1 skate parc	1 Théâtre	1 établissement d'enseignement privé
1 city stade	1 Médiathèque	2 maisons de retraite
1 patrinodrome	1 Centre social	
4 terrain de tennis extérieur	1 Maison des citoyens	
1 boulodrome	1 Relais petite enfance	
1 club hippique	2 crèches associatives	
1 piscine (à couvrir)	2 maisons d'assistantes maternelles	

RESSOURCES PATRIMONIALES ET NATURELLES

Le Château	La Fontaine et la Maison Sainte Germaine
L'Église	La Tour de Chappe
La Basilique	Les Tambourettes
L'Esplanade	Les jardins partagés
La Mairie	La forêt de Bouconne
La Gare	Le Bois de la Barthe
	L'Aussonnelle et le Courbet
	Le Lac de Bouconne

RESSOURCES HUMAINES MOBILISABLES

Ressources humaines communales dédiées 1 Responsable de Relais Petite Enfance	Des animateurs/directeurs ALAE
Assistantes maternelles	Des animateurs/directeurs ALSH Bouconne
Personnels de crèches	Des agents polyvalents restauration scolaire/animation
ATSEM	1 Directrice et 1 animateur de MJC
	Associations de parents d'élèves
	Associations sports, culture, nature...

SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES
Esplanade Sainte Germaine
31820 PIBRAC
05 62 13 48 13
accueil@mairie-pibrac.fr

CORDONNATRICE PEDT
06 77 31 12 28
a.bianchessi@mairie-pibrac.fr

CCAS
10 Avenue du Bois de la Barthe
31820 PIBRAC
05 62 13 93 93
ccas@mairie-pibrac.fr

RELAIS PETITE ENFANCE
10 Avenue du Bois de la Barthe
31820 PIBRAC
05 61 86 81 25
rpe@mairie-pibrac.fr

MAISON DES CITOYENS
16 rue Principale
31820 PIBRAC
07 84 26 84 37
mdc@mairie-pibrac.fr

MÉDIATHÈQUE
40 rue Principale
31820 PIBRAC
05 61 86 09 69
mediatheque@mairie-pibrac.fr

TMP
40 rue Principale
31820 PIBRAC
05 61 07 12 11
www.tmp-pibrac.com

MJC PIBRAC
40 rue Principale
31820 PIBRAC
05 62 13 50 46
mjc.pibrac@orange.fr

LISTE DES ASSOCIATIONS PIBRACAISES

